

**RESPONSABILITÉ FAMILIALE ET STRATÉGIES D'ADAPTATION CHEZ DES
ENFANTS DANS LA PRODUCTION « DE CHARBON DE BOIS » DANS LE
DÉPARTEMENT DE TIASSALÉ**

Kouakou Jean Boris KONAN

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

konan.jeanboris@aiesec.net

Résumé : L'étude a pour objectif de décrire les stratégies d'adaptation des enfants dans la production de charbon de bois dans le département de Tiassalé. Partant de l'hypothèse que la responsabilité familiale explique les stratégies d'adaptation des enfants soumis au travail des enfants dans la production de charbon de bois, ce travail s'appuie sur la théorie des attentes de Victor H. Vroom (1964). L'observation, le questionnaire et l'entretien semi-directif ont permis de recueillir les données qui ont été analysées qualitativement et quantitativement. Les résultats révèlent que la contribution aux charges familiales (besoins alimentaires) justifie les stratégies d'adaptation des enfants dans la production de charbon de bois. Ces stratégies se résument à la réévaluation positive du travail, à la forte solidarité de la part des autres travailleurs qui se présente comme un bouclier de protection, l'utilisation des habilités personnelles qui procure la capacité de résistance à la douleur et la consommation de substances (dérivatifs) capables de décupler leurs forces physiques.

Mots clés : Responsabilité familiale, Contribution aux charges familiales, Stratégie de gain, Production artisanale de charbon de bois, Stratégies d'adaptation.

**FAMILY RESPONSIBILITY AND COPING STRATEGIES AMONG CHILDREN
IN CHARCOAL PRODUCTION IN THE DEPARTMENT OF TIASSALE**

Abstract : The study attempts to describe children's coping strategies in charcoal production in the Tiassalé department. Based on the hypothesis that family responsibility explains the adaptation strategies of children subjected to child labour in charcoal production, this scientific work is based on Victor H. Vroom's theory of expectations (1964). Observation, questionnaires and semi-structured interviews were used to collect data, which were analysed both qualitatively and quantitatively. The results show that the contribution to family burdens and the nature of the burdens (food needs) justify the children's coping strategies in charcoal production. These strategies can be summed up as positive reappraisal of the work, strong solidarity on the part of the other workers, which acts as a protective shield, the use of personal skills to resist pain, and the consumption of substances (derivatives) capable of increasing their physical strength tenfold.

Key Words: Family responsibility, Contribution to family expenses, Gain strategy, Artisanal charcoal production, Adaptation strategies.

1. Introduction: Quelques repères théoriques

Le travail des enfants demeure une question centrale pour les populations et les instances de décisions en Côte d'Ivoire. Selon le rapport conjoint de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et l'UNICEF (2021), le travail des enfants a atteint 160 millions d'enfants dans le monde. Ce chiffre est en hausse pour la première fois depuis 20 ans. Ces organismes internationaux avertissent par ailleurs que neuf millions d'enfants supplémentaires sont en danger à cause de la pandémie de COVID-19. Le travail des enfants est ainsi un fait social universel qui est perçu par certains comme une menace des droits des enfants (BIT, 2006).

Alors que le travail des enfants est important dans des pays à faible revenu, tels que la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le nombre d'enfants travailleurs est moins élevé pour les pays aux revenus plus conséquents.

C'est à juste titre que l'Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages 2008 (Coulibaly, 2018) révèle que la première raison de la mise au travail des enfants est la contribution au revenu familial (60% des enfants travailleurs); avec la socialisation, c'est-à-dire la volonté de formation, vient loin derrière (26%). La presque totalité des enfants travailleurs contribuent au revenu du ménage (99%). Nous convenons donc avec les auteurs (Diallo, 2002 ; Bougroum et Ibourk, 2004, Agbadou 2018), que la pauvreté des familles constitue un facteur primordial de la mise au travail des enfants.

Comme on le voit avec ces auteurs, le facteur le plus couramment évoqué, et de ce fait le plus controversé, fait référence à la pauvreté des ménages. La pauvreté est, selon Brisset (2000), « sans conteste la première de toutes les causes du travail des enfants ». Les enfants travaillent car leurs parents sont trop pauvres pour leur permettre de fréquenter l'école (Bonnet, 1997 ; Grootaert 1998 ; Basu & Van, 1998).

Ainsi, les ménages en proie à des difficultés financières semblent ne pas pouvoir se passer de la contribution économique de leurs enfants. De nombreux enfants sont alors amenés à travailler pour aider leurs familles à subvenir aux besoins quotidiens du ménage. Des stratégies de survie sont mises en place pour éviter ou minimiser un risque d'appauvrissement ou pour assurer la subsistance de la famille. Par conséquent, plus le revenu est faible plus la probabilité qu'a l'enfant de travailler est grande. Empiriquement, plusieurs faits semblent confirmer l'aspect prédominant de la pauvreté. La finalité est que chaque enfant doit contribuer de manière productive à l'élargissement de l'assiette familiale. Dans ce contexte, l'explication du travail des enfants reste multifactorielle.

Par ailleurs, les familles incapables d'assumer le coût de l'éducation de leurs progénitures, contraignent leurs enfants d'approcher et d'expérimenter d'autres alternatives parmi lesquelles le travail. Manier (2003) dans ce sens, atteste que le travail des enfants est perçu comme un apprentissage social qui n'est pas le même selon les cultures.

Chez les auteurs en accord avec le principe du travail des enfants, cette réalité s'impose comme une évidence indiscutable qui influence progressivement la reconstruction des

rôles et statuts occupés en famille. Au regard des expériences de travail en milieu urbain, ce type de travail est mis en rapport avec les processus de redéfinition de la domination au sein de la famille. En effet, de la famille à l'espace de travail, les liens avec les parents ne sont pas rompus. Les rôles de pouvoirs sont relativisés sur la base de la participation significative des enfants aux dépenses alimentaires, l'acquisition progressive de leur autonomie de façon prématurée (Houedin, 2014).

Dans cet esprit Konan (2016) avance que le niveau de pauvreté influence le travail des enfants. Le sens de cette influence permet de confirmer l'axiome du luxe puisque les ménages pauvres semblent faire participer relativement plus leurs enfants au travail; quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage, l'entrée précoce des enfants dans le marché de travail semble demeurer une donnée stable impactée par d'autres facteurs.

A travers les écrits des auteurs, nous constatons que les enfants participent aux revenus de la famille par le travail ; ce qui est mis en évidence c'est l'action de l'enfant travailleur qui débouche sur un choix raisonné. Cette même réalité est de plus en plus visible en Côte d'Ivoire qui a pour socle économique l'agriculture. De nombreux enfants sont en activité dans divers travaux, même parfois les plus dangereux comme le charbon de bois ; pour des raisons diverses, ceux-ci adoptent des stratégies dans le but d'y demeurer (IPEC 2011)

La principale interrogation soulevée est de savoir pourquoi les enfants qui sont censés être protégés, pris en charge par les parents, sont-ils amenés à pratiquer des activités dangereuses telles que la pratique de fabrication de charbon de bois, en y adoptant des stratégies pour s'y maintenir ?

Dans le souci d'appréhender cette question des stratégies d'adaptation des enfants dans la production de charbon de bois, l'hypothèse suivante a été formulée : la responsabilité familiale explique les stratégies d'adaptation des enfants soumis au travail dans la production de charbon de bois dans le département de Tiassalé.

La théorie des attentes des Vroom (1964), contrairement à Maslow (1943) ou Herzberg (1978), ne se focalise pas sur les besoins, mais relie la motivation d'un individu à ses attentes et les moyens qu'il se donne de les atteindre. Cette théorie postule que la motivation de l'individu est basée sur trois composantes essentielles : la confiance en soi, le but de l'entreprise et la valeur accordée par l'individu à ce but. Selon cette théorie, plus la valeur de la valence est élevée, plus la motivation au travail de l'individu est importante. Cette théorie est utile dans l'explication de notre objet d'étude, car elle met en évidence les motivations des sujets qui les poussent à poser des actions ; les besoins liés aux charges familiales mettent en évidence la responsabilité des enfants. Du coup, ceux-ci se voient contraints de se mettre à la tâche afin d'y faire face et cela par tous les moyens, nonobstant le caractère pénible de cette activité de production de charbon de bois. La responsabilisation des enfants à ce bas âge est un mobile d'engagement dans l'activité de production de charbon de bois. Le recours à cette théorie dans le cadre de cette recherche se justifie d'autant plus qu'elle permet de mettre en lumière les motivations des enfants face à leur responsabilité dans les charges familiales.

2. Méthodologie

2.1. Sites et participants

Le département de Tiassalé est une zone de forte activité agricole. La richesse des terres agricoles a suscité de nombreux mouvements de populations. C'est une population constituée en grande partie de ressortissants du nord de la Côte d'Ivoire ou des pays de la CEDEAO. Par ailleurs au sud du département la végétation est essentiellement constituée de forêts. La partie méridionale du département, notamment autour de Tiassalé, est le domaine de la forêt dense. Toutefois, cette végétation est fortement dégradée par l'action de l'homme aujourd'hui. Cette forte richesse forestière a favorisé l'activité de production de charbon de bois. La collecte des données s'est donc déroulée dans le Département de Tiassalé et, précisément à Tiassalé, N'Douci et Botindé. Elle a duré près de trois mois, de janvier à mars 2022. Nous avons eu recours à des instruments pour analyser les discours des enquêtés.

Le choix de la population d'étude, a obéi à un souci de diversification des sources de données. Ainsi, ce choix a porté sur l'étude d'une fraction de la population ayant les mêmes caractéristiques que la population totale.

Au niveau de la sélection de l'échantillon, la méthode d'échantillonnage dite méthode par choix raisonné, (N'da, 2015) a été retenue. Elle donne la liberté au chercheur d'interroger les personnes présentant les caractéristiques requises pour l'enquête. Ce sont au total 50 personnes issues de différentes catégories sociales comme mentionnées ci-dessous qui ont interrogées notamment dix (10) employeurs et quarante (40) enfants charbonniers.

2.2. Techniques, outils et méthodes d'analyse des données

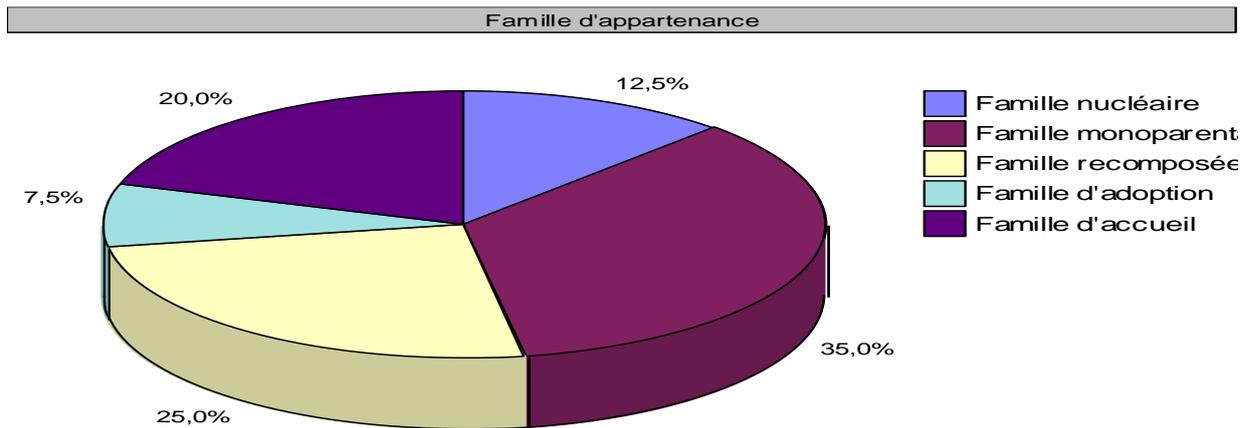
Pour le recueil des données relatives à notre travail, quatre instruments de mesure ont été nécessaires : recherche documentaire, Entretien, Observation non participante, Questionnaire. La revue documentaire a contribué à mieux cibler certaines thématiques dans l'élaboration des instruments de collecte comme dans la présente analyse. Ainsi, la revue documentaire a permis de s'imprégner des grandes tendances qui se dégagent des facteurs qui expliquent le travail des enfants dans le monde et en Côte d'Ivoire. Un entretien semi-directif composé de questions ouvertes et fermées-at-il s'est révélé important pour obtenir des informations plus précises sur le vécu, les motivations, surtout les perceptions qu'ont les enfants de l'activité de charbon de bois dans l'adoption de leurs stratégies d'adaptation. Ces récits ont été structurés autour d'items, impersonnels ou personnels en fonction de la délicatesse des sujets abordés (le profil sociodémographique des enfants travailleurs dans le charbon, les différents types de stratégies qu'ils mettent en place pour s'adapter à ces conditions de travail dangereux, etc.). Quant à l'observation non participative elle a en effet permis d'apprécier de visu, le déroulement de l'activité de fabrique de charbon de bois et d'évaluer les dangers auxquels ils s'exposent. Elle nous a également permis de nous imprégner de certaines réalités en lien avec les activités effectuées. Enfin, l'analyse de contenu (Bardin, 1977) a permis de mettre en relief le sens des discours des personnes

interrogées grâce à la méthode qualitative. De même, les données issues de l'administration du questionnaire ont éclairé sur les différentes stratégies adoptées par les enfants travaillant sur les sites de fabriques de charbon de bois.

3. Résultats

3.1. 2-1 Responsabilité familiale des enfants et stratégies d'adaptation

Figure 1: Répartition de la famille d'appartenance des enfants charbonniers



Source : Konan, enquête de terrain, 2022

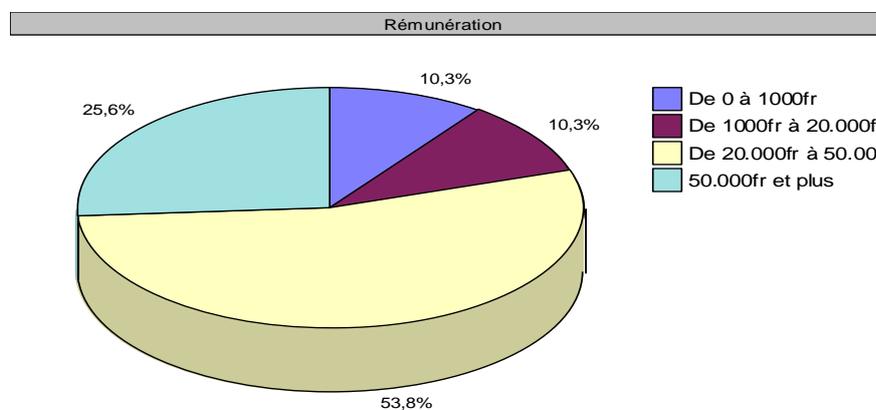
Les résultats du tableau relatif à la répartition de la famille d'appartenance des enfants charbonniers révèlent que 35% des enfants exerçant dans la production de charbon de bois proviennent de famille monoparentale c'est-à-dire une famille qui comprend un parent isolé avec un ou plusieurs enfants. L'enfant ainsi que ses frères et sœurs vivent avec un seul parent soit (un père ou une mère). Cette réalité s'explique pour beaucoup d'enfants par le décès de l'un des parents c'est le cas de A.P. âgé de 14 ans qui affirme : « *Mon papa est mort quand j'avais 6 ans et c'est ma maman qui faisait tout pour nous, même pour travailler au champ. Maintenant que nous avons grandi, ce n'est plus elle qui fera les choses encore pour nous, en plus elle est devenue un peu vieille ; on est obligé de se chercher* ». Par ces déclarations nous constatons que la perte du géniteur a eu un impact sur les enfants et toute la charge de la responsabilité familiale est supportée par la mère qui devient par conséquent la seule autorité et également la seule pourvoyeuse aux besoins du ménage. Le second constat effectué lors des enquêtes montre que les enfants provenant de famille recomposée et famille d'accueil ont sensiblement des scores identiques soit respectivement 25 et 20 %. Certains des enfants vivant dans une famille recomposée affirment ne pas se sentir en sécurité ils trouvent dans ce cas une échappatoire en se retrouvant sur les sites de production. Les résultats de l'étude montrent également que 20% des enfants sont issus de famille d'accueil. Ces enfants proviennent pour la plupart des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire et sont accueillis dans ces familles aux fins d'exploitation. Il importe de noter que la présence des deux parents est une source de réconfort, de chaleur et de protection pour leurs enfants. Néanmoins cela n'a pas suffi pour voir sur les sites de production de charbon de bois plus de 12% des enfants issus de famille nucléaire. C'est dans cette optique que K.M.,

14 ans disait : « *Mon papa et ma maman sont là et ils savent que je viens me débrouiller ici* ». Ces propos montrent que le fait pour l'enfant d'appartenir à une famille nucléaire ne peut empêcher son implication dans le travail des enfants.

L'étude révèle pour finir, que 7% des enfants sur les sites d'exploitation de charbon de bois proviennent de famille d'adoption. Nous constatons que les enfants provenant de famille d'adoption n'en sont pas épargnés. Nous retenons que les enfants présents dans l'activité de production de charbon de bois sont en grande partie issus de famille monoparentale. En fonction de leur famille d'appartenance ou de provenance, l'enfant va adopter des stratégies pour se maintenir dans le travail de charbon.

3.1.1. Rémunération des enfants dans le contexte de la production

Figure2 : Répartition de la rémunération des enfants charbonniers



Source : Konan, enquête de terrain, 2022

Le tableau ci-dessus montre la répartition de la rémunération des enfants travaillant dans la production de charbon de bois.

Les enfants interrogés, en fonction de leur statut sur les sites de production de charbon de bois reçoivent des rémunérations qui font office de salaire. Ce sont des gains financiers qui sont perçus comme un dû et cela après un temps de travail accompli. Ce salaire se négocie avec l'employé avant de débiter la tâche à lui confier. Il convient de noter que le salaire est fixé en fonction de la période de production. Ainsi, il ressort de notre analyse que plus de 53% des enfants disent recevoir entre 20.000 francs et 50.000 francs. Pendant que 25,6% affirment recevoir la somme de 50.000 francs et plus. Et 10,3% des enfants affirment respectivement recevoir comme gain moins de 20.000 francs. Le domaine de la production artisanale de charbon de bois procure des gains acceptables pour bons nombres de travailleurs. A les entendre c'est un domaine très lucratif pour ceux qui sont ambitieux et capables de faire preuve de courage et de bravoure. Ainsi, plusieurs enfants rencontrés sur les sites disent avoir été attirés dans cette activité par le caractère rémunérateur. Cela est justifié par les propos de A.A. âgé de 16 ans en ces mots : « *On peut faire au moins 200 sacs de charbon et sur les champs ici on vend un sac de 50kg à 2500F. Tu vois que mon patron peut s'en sortir avec au moins 500.000fr. Quand il finit d'enlever ce qu'il nous doit avec les autres dépenses il a un gros bénéfice. Moi il*

me donne 75.000 francs ». Il est évident que cette somme est colossale pour un enfant de cet âge étant donné qu'il est en milieu rural ou le niveau de vie n'est pas aussi élevé à l'instar de celui des grandes agglomérations. Cette somme dépasse le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG). Une telle rémunération est une source de motivation et d'encouragement pour les enfants de son âge à intégrer et se maintenir dans l'activité de charbonnier. Pour ce faire, les enfants mettent en œuvre toutes leurs capacités physiques et psychologiques pour y rester et persister dans cette activité dangereuse pour eux. A quoi servent toutes ces sommes amassées par ces enfants sur ses sites ?

3.1.2. Contribution aux charges de la famille

Tableau 1 : Répartition de la contribution aux charges familiales par les enfants charbonniers

Contribution aux charges familiales	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	2,5%
Oui	29	72,5%
Non	10	25,0%
TOTAL OBS.	40	100%

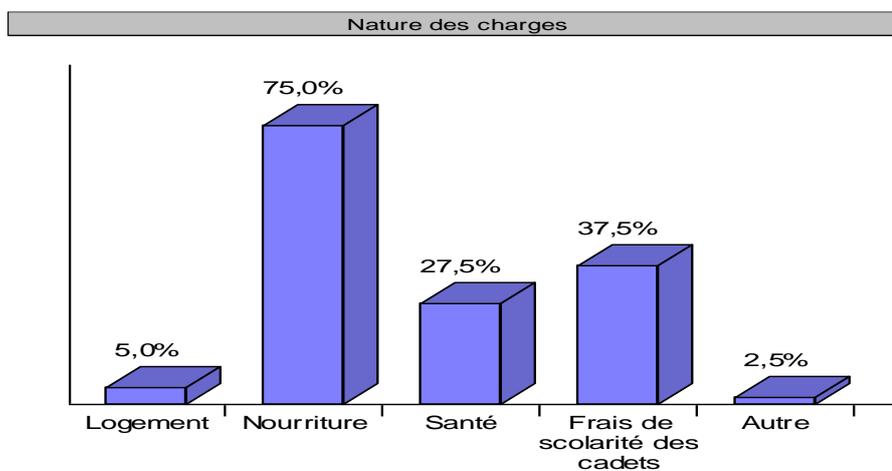
Source : Konan, enquête de terrain, 2022

Les résultats du tableau ci-dessus montrent que 72,5% des enfants interrogés contribuent aux dépenses familiales contre 25% qui répondent par la négative. La participation des enfants aux charges familiales est une réalité que connaissent plusieurs des enfants rencontrés sur les sites de charbon. Ils sont dès ce bas âge contraints pour certains à travailler afin de prendre une charge une partie de la fratrie. D'autres, par leur apport substantiel prennent toute la famille en charge. L'enfant change de ce fait de statut, il quitte celui d'enfant à celui de pourvoyeur (adulte). C'est le cas de T.D., enfant âgé de 15 ans qui dit : « Si je fais ce travail aujourd'hui, c'est à cause de ma famille que je fais ça, sinon si c'était pour moi seul, je n'allais pas faire ça. Depuis que mon papa est mort, ma maman est restée seule et puis même elle ne travaille pas, et nous ne pouvons pas rester comme ça sans rien faire et puis on va mourir de faim ». Ces propos démontrent parfaitement que l'engagement de certains enfants dans la production du charbon de bois résulte de facteurs familiaux. La responsabilisation précoce des enfants compte tenu des situations indépendantes de leur volonté, fait de ces enfants des adultes précoces. Des enfants se retrouvent tiraillés entre une vie d'adulte imposée et celle d'enfant. Se voir confier une telle responsabilité peut devenir souvent un fardeau difficile à porter. Dans cette mesure, ces enfants se donnent les moyens afin de toujours entrer en possession des finances dans l'objectif de ne pas faillir à sa responsabilité. Nous comprenons cela à travers l'intervention de S.T., enfant âgé de 16 ans : « on doit tout faire pour qu'on nous paie, sinon c'est gâté à la maison. Moi et mes amis on fait tontine quand on nous paie. Donc ça fait qu'on doit tout faire pour avoir l'argent ». On

remarque que l'enfant dans l'objectif d'avoir les ressources financières pour faire face à ses engagements familiaux intègre en leur sein la mise en place d'une tontine qui se présente comme une stratégie financière. Pour ces enfants, c'est une stratégie de clause d'accroissement pour leur permettre de s'adapter dans l'activité de production de charbon de bois. Il importe de se renseigner sur les différentes charges familiales effectuées par ces enfants.

3.1.3. Nature des charges familiales

Figure 2 : Répartition de la nature des charges familiales des enfants charbonniers



Source : Konan, enquête de terrain, 2022

Il ressort des résultats obtenus que 75% des charges des enfants qui participent aux dépenses familles sont liées aux frais alimentaires (nourriture). Ils sont secondés par 37% des dépenses liées aux frais d'écologie des cadets. 27% des charges couvrent la santé sans oublier moins de 10% des dépenses sont liées au frais de logement (loyer) et aux autres dépenses annexes. Le constat que nous faisons c'est que, plus de la moitié des charges dont font face les enfants qui participent aux dépenses de la famille couvrent les besoins alimentaires. En d'autres termes, les enfants dépensent plus pour faire face aux besoins en nourriture. Il est de toute évidence qu'une bonne alimentation joue un rôle essentiel sur la santé des individus. Elle diminue le risque de développer certaines maladies chroniques et augmente ainsi l'espérance de vie. Ici, le fait que la grande partie des dépenses des enfants couvre les besoins alimentaires, démontre que les familles ont du mal à répondre aux besoins physiologiques élémentaires. La déclaration de T.Y. âgé de 15 ans nous conforte dans cette position : « *Souvent on dort sans manger. Ce n'est pas parce qu'on n'a pas envie de manger mais c'est parce qu'il n'y a rien à manger* ». Nous remarquons de même que dans certaines familles, le manque de ressources financières conduit les enfants à se tourner vers l'activité de charbon pour couvrir les frais d'écologie de leurs frères cadets. Ils sont pour la plupart déscolarisés et prennent sur eux la responsabilité de scolariser leurs frères et sœurs. Dans ce contexte les enfants sont prêts à tout pour effectuer toute sorte d'activité dans le seul

objectif de gagner de l'argent afin de ne pas déroger à la règle en ne respectant pas cet engagement non formel pris envers sa famille. Pour lui c'est un devoir moral de veiller au respect de son engagement. Dans cet engrenage l'on est en droit de se demander à quelle fréquence ces enfants participent ils aux charges familiales ?

3.1.4. Fréquence de participation aux charges familiales

Tableau 2 : Répartition de la fréquence de participation des charges des enfants charbonniers

Fréquence de participation	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	8	20,0%
Régulière	23	57,5%
Occasionnelle	9	22,5%
TOTAL OBS.	40	100%

Source : Konan, enquête de terrain, 2022

Le tableau ci-dessus met en évidence la répartition de la fréquence de participation des charges des enfants. Il nous révèle le nombre de fois que se produit dans un temps déterminé la possibilité des enfants à contribuer aux dépenses de la famille. Nous avons voulu savoir si cette participation se reproduit à intervalles plus ou moins rapproché. Les résultats révèlent que 57% des enfants disent participer régulièrement aux dépenses de la famille. Pendant que 23% affirment participer de manière occasionnelle. Pour ce qui concerne les enfants qui n'ont donné aucune réponse à la question posée, on note une proportion de 20%. Ce qui est frappant est que, que ce soit de manière régulière ou occasionnelle, on constate que les enfants participent aux dépenses du ménage. Ils sont bien imprégnés des dépenses de la maison et ils y apportent leur part. De ce fait, participer régulièrement signifie pour ces enfants être au cœur de toutes les sollicitations et prendre des engagements pour y faire face. Cette grande responsabilité leur met une pression indescriptible. Porter cette responsabilité familiale est un élément à intégrer dans leur vie de tous les jours. Et ce travail mental se fait quotidiennement sur les sites par les échanges entre eux. Ils s'encouragent et se partagent leurs expériences individuelles afin d'enrichir les autres qui peinent à faire face aux dépenses familles. Ce sont pour eux des stratégies pour mieux être efficace et mieux être utile à leurs différentes familles. Il convient de retenir que les enfants participent aux dépenses familiales à différents degrés. Mais cela n'occulte pas leur implication et leur responsabilisation précoce, cela justifie leurs stratégies pour se maintenir dans l'activité de charbon de bois.

3.1.5. Estimation de la somme déboursée

Tableau 3: Répartition de l'estimation de la somme déboursée par les enfants charbonniers

Estimation de la somme déboursée	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	9	22,5%
Moins de 10.000frs	5	12,5%
Entre 10.000frs et 50.000frs	26	65,0%
Plus de 50.000frs	0	0,0%
TOTAL OBS.	40	100%

Source : Konan, enquête de terrain, 2022

A partir de ce tableau ci-dessus, il ressort que 65% des enfants affirment déboursier la somme comprise entre 10.000 et 50.000francs pour les dépenses de la maison, Alors que 12,5% déboursent moins de 10.000francs. Aucun enfant n'a déclaré dépenser au-delà de 50.000francs. Nous remarquons que 22% des enfants n'ont pas répondu ce sont ceux qui ont déclaré ne pas participer aux charges du foyer. La somme déboursée par les enfants est relative à la somme mise de côté pour faire face aux dépenses. En clair, c'est l'argent qui est dépensé. Ici, nous estimons la somme totale attribué(e) aux dépenses familiales. Cette forte proportion de fréquence au niveau des enfants qui déclarent dépenser entre 10.000 et 50.000francs, signifie que les dépenses effectuées par les enfants nécessitent des sommes colossales pour des enfants de cet âge. Avoir et dépenser ces montants en milieu rural pour des enfants n'est pas accessible à tous, même aux personnes déjà responsables. La condition dans laquelle se trouve cet enfant montre combien les charges familiales sont un poids pour lui. Dans cette mesure il se sent obligé de trouver des voies et moyens pour accroître ses gains. Mais aussi, de ces propos se dégage l'idée que la primauté est accordée aux dépenses familiales, quant à ses propres besoins, ils relégués au second plan. L'enfant méprise sa propre vie, ses propres besoins pour supporter ceux de la famille. Il s'offre en libation pour le bien de la fratrie, c'est pour lui et les autres une stratégie pour se maintenir dans l'activité de charbon de bois. Ecouter les enfants sur leur niveau de participation aux charges familiales, peut nous permettre de mieux comprendre leur persistance dans l'activité de charbon de bois.

3.1.6. Niveau de participation aux charges familiales

Tableau 4: Répartition de l'estimation du niveau de participation des enfants

Estimation de l'aide	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	8	20,0%
J'aide beaucoup	22	55,0%
J'aide suffisamment	8	20,0%
J'aide mais je pourrai faire davantage	1	2,5%
J'aide peu ou pas du tout	1	2,5%
TOTAL OBS.	40	100%

charbonniers

Source : Konan, enquête de terrain, 2022

L'analyse du tableau ci-dessus met en lumière la répartition de l'estimation du niveau de participation des enfants aux dépenses familiales. Ainsi l'enquête révèle que plus de la moitié des enfants soit 55% reconnaissent aider beaucoup. 20% des enfants ont répondu apporter une aide jugée suffisante assez autant qu'il faut. Alors que moins de 5% disent aider mais pourraient faire mieux ou même aider peu ou pas du tout. L'estimation du niveau de participation aux charges de la famille revient à tenter de quantifier le niveau de participation de ces enfants. Il faut entendre par là qu'on se réfère principalement au niveau de contribution. Ainsi, ce fort taux des enfants qui dit aider beaucoup s'explique par le fait que nombreux de ces enfants contribuent aux dépenses de la maison en déboursant de sommes colossales en fonction de leur revenus financiers, cette posture est partagée par S.D. qui dit : « L'argent que j'apporte à la maison pour m'occuper de mes petits frères, si je voulais économiser actuellement j'avais acheté au moins deux grosses motos-taxis ». L'analyse des propos de notre enquête montre qu'il a participé aux charges de la famille à un niveau élevé ce qui pour sa part, l'a empêché de faire des épargnes ou de réaliser ses rêves. L'estimation de l'impossible réalisation nous donne une idée de tous les moyens financiers déboursés par ce dernier. Cet argument est le même chez les enfants (20%) qui disent avoir aidé suffisamment.

3.1.7. *Stratégies de gain*

Tableau 6: Répartition des mots issus des propos des enfants charbonniers

Stratégies de recherche gain pour remplir sa part d'engagement	Nb. Cit.	Fréq.
Cherche un autre travail sur un autre site	11	27,5%
Emprunter de l'argent auprès des amis et des employeurs	14	35%
Des actes de vol	3	7,5%
Ne rien faire (aucune solution)	9	22,5%
Demande de l'aide sans rembourser	2	5%
Non réponse	1	2,5%
TOTAL OBS.	40	100%

Source : Konan, enquête de terrain, 2022

L'analyse du tableau met en évidence la répartition des propos des enfants relativement à leurs stratégies adoptées en vue d'avoir les moyens financiers pour continuer à apporter leur aide face aux besoins familiaux. A la question de savoir : « Qu'adoptes-tu comme stratégies si tu n'as pas de moyens nécessaires pour remplir ta part d'engagement ? » les enfants ont donné plusieurs réponses que nous avons pu classer dans le tableau ci-dessus. Il ressort du tableau que sur les 40 enfants interrogés, 14 enfants soit 35% ont comme stratégies de recherche de *gains les prêts auprès de leurs amis ou de leurs employeurs*. Pendant que 27,5% affirment adopter comme stratégie *la recherche d'un autre contrat sur un autre site*. 22,5% des enfants disent *ne rien faire, ne rien trouver comme solution*. En outre, 7,5% des enfants quant à eux *posent des actes de vol*. Enfin, il n'y a que 5% de ces enfants qui *demandent de l'aide sans l'éventualité de remboursement*. La confiance et le respect étant de mise sur les sites de production, servent de passerelle à ces enfants pour accéder au financement. Le constat est que les enfants se font confiance sur les sites de production de charbon, ils voient en l'autre leur compagnon de service à qui il peut se confier. Il importe de retenir que les enfants pour remplir leur part de responsabilité vis-à-vis des besoins familiaux adoptent plusieurs stratégies qui les contraignent et les mettent dans un cercle vicieux où il leur est difficile voire impossible de s'en sortir. Comment ces enfants se sentent-ils face à toute cette responsabilité familiale ?

3.1.8. Sentiment face à la responsabilité familiale

Tableau 7: Répartition des propos des enfants en lien avec leurs sentiments

Sentiment des enfants face à la responsabilité familiale	Nb. Cit.	Fréq.
Joie et fierté	10	25%
Peur et stress (Sentiment de responsabilité)	19	47,5%
Assurance	1	2,5%
Désespoir (tristesse)	1	2,5%
Non réponse	9	22,5%
TOTAL OBS.	40	100

Source : Konan, enquête de terrain, 2022

Les résultats de notre enquête révèlent que 47,5% des enfants affirment vivre à la fois deux types de sentiments, la peur corrélée au stress face au sentiment de responsabilité. Cependant 25% des enfants disent être en joie. Enfin, 2,5% reconnaissent être dans l'assurance ou dans le désespoir (tristesse). Le sentiment de responsabilité exprimé par la peur et le stress chez certains enfants s'explique par le changement de statut des enfants. C'est à dire qu'ils se muent en adulte et cela de manière précoce. Ces enfants n'ont pas le temps de vivre leur enfance et de profiter de cette période puérile. Mais ils sont vite responsabilisés et doivent se comporter comme des adultes. Voici l'une des raisons pour lesquelles ces responsabilités deviennent des sources de stress et de peur. Le constat est que cette transition s'est faite brutalement et a donc laissé des marques indélébiles dans la vie de ces enfants. Celui-ci n'a donc pas eu le temps de se préparer à cette métamorphose. L'enfant est pour ce faire pris au piège et doit trouver l'issue de secours pour assumer cette responsabilité qui s'impose à lui. Il est donc submergé et se sent donc étouffé. Les verbatim de T.Y. confirment ces arguments : « ça me stresse, c'est un grand travail de s'occuper des autres deh, C'est une lourde responsabilité hein, c'est difficile et ça fait peur, je sens comme un fardeau sur ma tête et ça me stresse quand je pense que je dois toujours faire sortir l'argent humm ». Dans les discours recueillis, il ressort que 25% des enfants affirment ressentir de la joie face au rôle qu'ils doivent assumer au sein de la famille. Ils sont pour la plupart issus de famille monoparentale. Ces enfants se sont habitués à cette vie précaire jusqu'au point de l'adopter afin de l'inscrire dans leur subconscient. Ils sont donc parvenus à la conclusion selon laquelle personne d'autre ne viendra résoudre leur problème à leur place. Ils ont donc développé d'autres dispositions intérieures qui ont fini par s'imposer. Ce qui était auparavant une obligation a fini par devenir un fait normal. C'est ce qui a poussé certains à déclarer : « ça me rend grand et je vois qu'on peut compter sur moi, Je me vois comme un papa, je suis content d'aider un peu à la maison avec l'argent que je gagne en travaillant, Je me sens heureux et considéré, Je me sens fort et je travaille encore plus dur, et ça me fait prendre conscience que je ne suis plus un enfant, : je me sens comme un papa : c'est une fierté ».

4. Discussion

En dépit d'une tendance à la diminution du travail des enfants, ceux âgés de 5 à 17 ans sont impliqués dans des travaux dangereux dans le monde avec la plus forte incidence en Afrique subsaharienne et particulièrement en Côte d'Ivoire selon l'OIT (2021). Presque toutes les tranches d'âge des enfants sont concernées par le travail des enfants et la pauvreté reste la principale explication de ce phénomène. Nos investigations ont permis de mettre en évidence des résultats qui montrent que les enfants exerçant des activités de charbonniers sont exclusivement des personnes de sexe masculin. Nos résultats révèlent de même que ce phénomène du travail des enfants dans la production de charbon de bois attire les enfants âgés de moins de 18 ans. Plus de la moitié de ces enfants interrogés avouent être rémunérés et contribuent aux charges de la famille.

Le constat est que, bien que pénible, le domaine de la production artisanale de charbon de bois procure des gains acceptables pour bons nombres de travailleurs. A les entendre c'est un domaine très lucratif pour ceux qui sont ambitieux et capables de faire preuve de courage et de bravoure. Ainsi, plusieurs enfants rencontrés sur les sites nous ont avoué avoir été attirés dans cette activité par le caractère rémunérateur. La rémunération du travail est immédiatement valorisante, pour l'enfant (Bonnet et al 2006). Cette réalité n'est pas partagée par la CSI (2008) pour qui nombre d'enfants travaillent comme travailleurs non rémunérés sur des exploitations familiales et dans des magasins familiaux qui dépendent de la main d'œuvre de la famille pour survivre économiquement.

Or, la participation des enfants aux charges familiales est une réalité que connaissent plusieurs des enfants rencontrés sur les sites de charbon. Ils sont dès ce bas âge contraints pour certains à travailler afin de prendre une charge une partie de la fratrie. D'autres, par leur apport substantiel prennent toute la famille en charge. L'enfant change de ce fait de statut, il quitte celui d'enfant à celui de pourvoyeur.

Les familles pauvres envoient leurs enfants travailler ou leur demandent de travailler dans l'entreprise ou la ferme familiale parce que le foyer a besoin d'un revenu supplémentaire ou de la charge de travail fournie par l'enfant CSI (2008) ; car c'est surtout dans les familles les plus pauvres que la contribution des enfants au revenu du ménage est importante, renchérit (Brisset, 2000).

Le constat est donc que dans certaines sociétés, selon qu'un individu possède des responsabilités et charges sociales et/ou politiques (femmes, enfants, propriétaires de plantations, chefs de famille, héritiers, etc.), il est très tôt considéré comme un adulte, quel que soit l'âge (Babo, 2010).

Fort de ce constat, l'enfant ou l'adolescent contribuent au budget familial souvent de manière décisive. Le rôle de l'enfant évolue donc et, par conséquent, la place qu'il occupe dans la société se modifie aussi. Soumis traditionnellement à ses aînés, l'enfant

semble acquérir une certaine autonomie en gagnant l'argent indispensable au foyer. Il est amené de plus en plus à se prendre en charge (Dali, 2011).

C'est pour cette raison que les enfants travailleurs généralement affirment tous être issus de « Familles pauvres » (Houedin idem).

Dans ces conditions, de telles participations aux besoins primaires de la famille (dépenses de nourritures, vestimentaires, etc.) sont interprétées comme un apprentissage de la gestion de la famille à bas âge. Et, l'enfant, à partir de ces contributions financières, n'est plus l'agent dominé mais plutôt un acteur réflexif qui renégocie ses rôles de pouvoir et sa responsabilisation en famille. C'est ce qui est confirmé par (Agbadou, 2018) quand elle soutient que le travail des enfants est donc perçu comme une stratégie de survie visant à assurer l'alimentation quotidienne.

Loin de se conduire en irresponsables, nombreux sont les enfants au travail qui sont devenus, de fait, le soutien financier de leur famille ; ils en ont une claire conscience et en tirent souvent une légitime fierté ; mais aussi, loin d'être innocents, nombreux sont les enfants dont le sens moral a appris à se limiter à la défense de soi et des siens c'est alors pour eux une source de valorisation. Mais l'enfant sait bien qu'il est utile, qu'il participe, à sa hauteur, à l'entretien de sa famille (ce dont il tire une légitime fierté) Bonnet et al. (2006). Si l'enfant décide lui-même de gagner sa vie, y trouvant la fierté de contribuer au revenu familial (et parfois le seul moyen de poursuivre sa scolarité), ce « choix » lui est pratiquement imposé par ses conditions de vie.

La perception qu'en ont les enfants est aussi variable : il y a ceux qui souffrent de leur condition mais d'autres qui sont fiers d'aider leur famille ou d'apprendre un savoir-faire (BIT, 2002).

Pour certaines familles, le travail des enfants est le seul moyen de générer suffisamment de revenu pour assurer au moins une scolarisation partielle des enfants dans les régions où l'éducation de base n'est pas gratuite. Il est maintenant largement reconnu que le travail des enfants ne peut pas être appréhendé séparément du problème de la pauvreté. Cette pauvreté est indiscutablement un facteur déterminant du travail des enfants. En fait, le travail des enfants fait partie du cercle vicieux de la pauvreté CSI (2008). Ceci montre bien qu'il s'agit d'une situation inscrite dans une stratégie familiale dans laquelle chacun joue sa partition, Est conçu et perçu comme une des formes d'expression de la solidarité qui caractérise les familles nombreuses aux prises avec les difficultés économiques.

Au regard de ce qui précède, l'on est en droit de dire que la dégradation des conditions de vie des ménages explique en partie la mise au travail des enfants.

Conclusion

Le nombre d'enfants soumis au travail ne cesse de prendre une proportion alarmante selon les dernières estimations de l'OIT (2021) travail des enfants. La précarité grandissante des ménages a favorisé l'indigence économique des familles, occasionnant l'engagement massif des enfants dans les activités dangereuses. Les parents censés assurer l'équilibre et la sécurité des enfants dans le foyer démissionnent de leur rôle ou même sont confrontés à des réalités qui les empêchent de faire face aux dépenses du foyer. Du coup, les enfants changent de statut en en devenant des pourvoyeurs (Konan, 2016).

Notre hypothèse a pour objectif d'analyser le rapport possible entre la responsabilité familiale des enfants dans la production de charbon de bois et les stratégies d'adaptation adoptées par ces derniers. Au terme de cette étude, l'hypothèse émise a été confirmée en stipulant que la responsabilité familiale explique les stratégies d'adaptation des enfants soumis au travail dans la production de charbon de bois dans le département de Tiassalé. L'objectif visé est atteint au regard des résultats obtenus. Ceux-ci ont permis de révéler que les enfants contribuent aux charges de la famille et ces charges concernent en majorité les besoins alimentaires. Cette participation aux charges familiales a favorisé le changement de statut des enfants, contraignant ces derniers à devenir pourvoyeurs. Responsabiliser les enfants de la sorte les oblige à adopter des stratégies pour s'adapter et se maintenir dans l'activité de charbonnier. Cette contribution aux charges familiales constitue en elle-même une stratégie pour s'adapter aux conditions de travail difficile.

Du coup, il s'avère important de mettre en œuvre des plans pour mettre fin et réorienter les enfants en activité. A ce niveau, il s'agit de recontextualiser le rôle des enfants au sein de la famille en éclairant les parents sur le niveau d'engagement des enfants. Il faudrait encourager les parents et les communautés locales à reconsidérer le rôle de l'enfant au sein de la famille. Cela consistera à identifier le domaine de compétence des enfants et procéder à leur insertion professionnelle. Les spécialistes identifieront à cet effet, après échange avec les enfants, les compétences, talents et aptitudes de ces ex-travailleurs charbonniers afin de les orienter dans des activités professionnelles ou activités d'apprentissage; ce qui facilitera leur insertion professionnelle. A ce niveau, il faut mettre l'accent sur les centres de formation professionnelle, mais également inculquer les notions d'entrepreneuriat dans les curricula de formation sur l'entrepreneuriat. Le financement réel et véritable des projets de ces jeunes est essentiel. L'auto-emploi est une piste idéale à exploiter pour régler le problème de chômage, dès la base. Ce qui sera d'une grande utilité pour contenir le phénomène du travail des enfants.

Références bibliographiques

- Abéga, S. C. (2007). Le trafic des enfants au Cameroun : étude d'une forme d'abus à l'égard des cadets sociaux, Sociétés et jeunesses en difficulté, N°2, Yaoundé.
- Abou N.C. (2000). L'exploitation des bonnes par les placeuses des bonnes le cas de la commune d'Abobo, Abidjan, Mémoire, Université de Cocody, UFR Criminologie, 120p
- Agbadou N.J. (2018) "Le Travail Des Enfants Dans La Riziculture A M'batto ! (Côte D'Ivoire)." International Journal of Social Sciences/IJLESS/Cross Ref Indexed Journal, Feb. <http://ijless.kypublications.com/>.
- Bardin, L. (1977). L'analyse de contenu. France : PUF
- Basu K. et Van P. H. (1998). « The economics of child labor », American economic review, vol. 88, n° 3, pp. 412-427.
- BIT (2006), « La fin du travail des enfants : un objectif à notre portée. Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux du travail 2006 », Bureau International du Travail, Genève.
- BIT (Bureau International du Travail, 2006b). Fin du travail des enfants : un objectif à notre portée, Conférence Internationale du travail, Genève.
- Bonnet M. et al. (2006). Enfants travailleurs. Repenser l'enfance, Lausanne : Page 2.
- Bougroum M. et Ibourk, A (2004). Les déterminants du travail des enfants et analyse microéconomique de la demande d'éducation non formelle au Maroc : cas du secteur de l'artisanat, Université cadi ayyad, Marrakech, Maroc.
- Boursin, F. (2002). « Travail et trafic des enfants versus scolarisation ». Colloque sur la recherche face aux défis de l'éducation au Burkina Faso, 19-22 novembre 2002, Ouagadougou, AREB - INSS/CNRST - IRD.
- Buono C. et Babo A (2013). Travail des enfants dans les exploitations de cacao en côte d'ivoire. Pour une réconciliation entre normes locales et normes internationales autour du « bic », du balai et de la machette Mondes en Développement Vol.41-2013/3-n°163.
- Brisset, C. (2000). Le travail des enfants, Problème politiques et sociaux, N°839. La Documentation Française.
- Coulibaly, Doppon Ali and Nanan Doh N'guessan Gérard, (2018) "Children at work in the artisanal fabrics of charcoal wood in tiassale, ivory coast , International Journal of Current Research,10, (12), 76199-76207.
- Dali, SL (2011). Représentations sociales du travail et protection de l'enfant dans les zones rurales du Bas-sassandra en Côte d'Ivoire. Rev. ivoir. anthropol. sociol. KASA BYA KASA, n° 19, pp : 7-19.
- Diallo, Y. (2002). Les déterminants du travail des enfants en Côte d'Ivoire, Document de travail, CED, Université Montesquieu Bordeaux IV. France

- Edmonds, E. & Pavcnik, N. (2005). Child labor in the global economy, *The Journal of Economic Perspectives*, 19, 199-220.
- Houedin, B. C. (2014). De la construction sociale de la légitimité chez les enfants inscrits dans les activités économiques à Abidjan (Côte d'Ivoire). *Revue Sociétés & Economies*, (3), 120-138.
- IPEC (2011). Enfants dans les travaux dangereux : ce que nous savons, ce nous devons faire, Genève, Bureau International du Travail ISBN : 978-92-2-224918-3
- Konan (2016). Le travail des enfants dans l'orpillage artisanal en Côte d'Ivoire : la situation dans les communes de Hiré et Kokumbo, Mémoire de Maitrise, Université de Cocody, UFR Criminologie.
- Manier, B. (1999). Le travail des enfants dans le monde, n°265, Repères. Paris : La Découverte.
- Manier, B. (2003). Le Travail des enfants dans le monde. Paris : La Découverte
- Maslow A. (1943). A Theory of Human Motivation : Une théorie de la motivation, Eyrolles, Edition d'Organisation, 2004.
- Herzberg F. (1978). Le Travail et la nature de l'homme, Paris Entreprise moderne d'édition, 4e éd.
- N'DA, P. (2015). Méthodologie de la recherche. De la problématique à la discussion des résultats. Comment réaliser un mémoire, une thèse, en science sociale et en éducation, Abidjan : EDUCI.
- Vroom, V.H. (1964), *Work and motivation*, New York, Wiley